



Le danger de certains crédits faits aux paysans du Sahel (Tchad)

ORIGINE	COMMENTAIRE	MOTS CLÉS
Interview d'Aminé MIANTOLOUM, par Benoît LECOMTE, le 4 mars 1998	En quelques mots, une formatrice tchadienne proche des villageois, analyse les effets pervers du crédit à des paysans placés dans un contexte écologique et économique "en état de crise". Elle explique comment la dette peut asservir une famille sur plusieurs générations.	organisation paysanne ; crédit ; dette ; bailleur de fonds ; développement autocentré ; dépendance.

Aminé Miantoloum, Formatrice à l'ASSAILD (Association d'Appui aux Initiatives Locales de Développement) affirme ceci :

"Ce que je n'aime pas dans l'aide, aussi bien au niveau national qu'au niveau des groupements, c'est que ceux qui ont contracté des crédits, ces gens ne progressent pas, compte tenu de la crise économique que nous connaissons. Souvent, il y a mévente ; or généralement les gens comptent sur leurs productions agricoles pour rembourser les crédits, et ils ne réussissent pas à rembourser. Certains font parfois reporter, mais reporter ne veut pas dire annuler. Je me suis rendu compte que les gens travaillent beaucoup plus pour rembourser le crédit que pour faire avancer les choses ! C'est la même réflexion au niveau national, ceux qui avaient contracté des dettes pour réaliser certaines choses, aujourd'hui encore, ils continuent à rembourser les dettes et peut-être que ce sera la même chose avec le projet "pétrole"; car, d'après certains calculs économiques qu'ils ont fait, il semble que cela ne va même pas profiter aux tchadiens. On dit qu'il y a même déjà eu des avances qui ont été faites; on se dit que l'on ne va rien gagner, mais que cela risque de peser sur nos enfants, sur nos petit-fils, cela fait mal aussi. Selon moi, cette aide est bonne, mais elle est aussi mauvaise dans la mesure où elle asservit l'homme (par l'endettement). Celui qui sait bien l'utiliser peut s'épanouir ; celui qui ne sait pas, cela pèsera

sur les autres, car cela reste toujours des dettes. Ceux qui sont morts, eux, peut-être, sont allégés. Mais ceux qui sont toujours vivants, tant qu'ils sont vivants, il faut qu'ils travaillent pour rembourser".